Service départemental d'incendie et de secours

HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

AR Prefecture

043-284300019-20250930-2025_DELBU_027-DE
Reçu le 06/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 30 septembre 2025

Membres en exercice : 4
Présents : 4
Procurations : /
Nombre de votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 28 août 2025

DELIBERATION N° BU 2025 - 027

Acquisition de gants de protection pour les sapeurs-pompiers

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 4 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, présidente du bureau du conseil d'administration ;
- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration.
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Frédéric ROBERT, directeur – chef de corps ;
- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Commandant Philippe GALTIER, chef du groupement ressources humaines ;
- Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique ;
- Mme Séverine LASHERMES, chef du service finances.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture

043-284300019-20250930-2025_DELBU_027-DE
Reçu le 06/10/2025

DELIBERATION N° BU 2025-27 : Acquisition de gants de protection pour les sapeurs-pompiers

En juin 2025, le SDIS 43 a lancé un appel d'offres ouvert européen (25HAB04) relatif à l'acquisition de gants de protection pour les sapeurs-pompiers, dans le cadre du groupement de commandes des SDIS de la zone de défense sud-est, sous sa coordination et au bénéfice des 12 SDIS de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette consultation est composée de 2 lots prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec un minimum et un maximum annuel pour chaque membre et pour chaque lot. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de la notification du marché. Il est reconductible 3 fois par période de 1 an (2026, 2027, 2028).

Les critères pondérés sont les suivants :

Critères lot N°1	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	**40 %**
Critère 2 : Valeur technique	**50 %**
- Caractéristiques et tests des échantillons	220 pts
- Éléments du CCTP et documentation technique	20 pts
Critère 3 : Valeur RSE (selon mémoire)	**10 %**

Critères lot N°2	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	**40 %**
Critère 2 : Valeur technique	**50 %**
- Caractéristiques et tests des échantillons	240 pts
- Éléments du CCTP et documentation technique	20 pts
Critère 3 : Valeur RSE (selon mémoire)	**10 %**

L'analyse technique a été effectuée par le groupement technique du SDIS 43.

Au terme de la procédure engagée et au regard de l'analyse des offres réalisée, la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 30 septembre 2025, a retenu les attributaires suivants :

Les éléments définitifs seront transmis le jour de la séance à l'issue de la CAO qui se déroule à 11h00.

N° lot	Libellé des lots	Montants	Entreprises retenues
1	Acquisition de gants de protection sapeurs-pompiers de type B et B renforcés	46 071,50 €	ROSTAING
2	Acquisition de gants de protection sapeurs-pompiers de type C et C renforcés	249 666,00 €	ROSTAING

AR Prefecture

043-284300019-20250930-2025_DELBU_027-DE
Reçu le 06/10/2025

A l'unanimité, les membres du bureau du conseil d'administration :

<u>approuvent</u> l'acte d'engagement tel que présenté par l'attributaire désigné ci-avant et retenu par la commission d'appel d'offres du 30 septembre 2025,

<u>autorisent</u> la présidente à signer l'acte d'engagement, ainsi que tout document nécessaire à l'attribution et à l'exécution du marché issu de la procédure 25HAB04.

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours ★ HAUTE-LOIRE